

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 019/2023

A la société CONGO MOTORS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° CFEF/PDL-145T/MA/T.ROUL/CFEF/2022/072, conclu avec la CFEF, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million trois cent onze mille six cent trois, quarante-cinq centimes (USD 1 311 603,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains neuf mille cent quatre-vingt-un, vingt-deux centimes (USD 9 181,22).

Fait à Kinshasa, le 06/02/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA

Directeur Général a.i

